

Le 22 septembre 2021

**Excusés :**

**Procurations :** Fanget Régis à Franck Trouiller et Oriol Thierry à Richard-Rivory Carole

**Présents :** Richard-Rivory Carole, , Rouchouze Christian, Vanel Regis, Berne Bernadette, Berne Francis, Gonon Bernard. Royet Marie Christine Deygas Raymonde Franck Trouiller

**Secrétaire de séance :** Richard-Rivory Carole

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2021 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Le quorum étant atteint Mr le maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR :**

**DELIBERATION SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU D'EAU**

Nous avons reçu des précisions sur les offres des bureaux d'étude, sur les 4 entreprises sollicitées seules 2 ont répondu aux attentes de la commune, avec le soutien du syndicat des 3 rivières une analyse complète a pu être faite. Cette étude comprend une tranche ferme pour 14 550 HT et des tranches optionnelles pour 9628 HT. 80 % de subvention sont attendues sur ce genre d'études par ailleurs obligatoires pour toute demandes de subventions ultérieures concernant des travaux d'amélioration du réseau d'eau. Les adjoints exposent les offres et proposent de suivre l'avis du syndicat. Après en avoir délibéré le conseil municipal retient l'offre économiquement la plus avantageuse à savoir l'offre de « réalité environnement » pour un montant total de 24178 HT et autorise Mr le maire à effectuer les demandes de subventions à l'agence de l'eau et au département.

**DELIBERATION CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES**

Suite aux achats de parcelles de terrains ou cession gratuite par des particuliers d'un ensemble de chemins privés, Mr le maire propose au conseil municipal de les classer en voies communales afin de pouvoir par la suite obtenir des subventions pour l'entretien de ces chemins desservant des habitations .

<b>CLASSEMENT D'ANCIENS CHEMINS RURAUX EN VOIES COMMUNALES</b>			
<b>NOM</b>	<b>De</b>	<b>A</b>	<b>LONGUEUR</b>
VC 24	VC 11 chemin de la Rivoire	en direction du réservoir de Champet accès parcelle C 105 dénommée : " <b>Traverse de Champet</b> "	200
VC 25	VC 24 " Traverse de Champet "	Accès à la maison de Mr Gonon parcelle C282 dénommée : « <b>Traverse de la Rivoire</b> »	100
VC 26	VC 8 " chemin de la Celarie"	Accès à la maison de Mr Blachon parcelle B302 , dénommée : " <b>traverse de la Celarie</b> "	40

Après en avoir délibéré le conseil municipal valide le classement de ces voies.

**DELIBERATION RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT** Comme chaque année les adjoints exposent au conseil les rapports annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement. Après en avoir pris connaissance le conseil municipal approuve les rapports.

**DECISION MODIFICATIVE** Suite à une erreur d'imputation budgétaire en 2020, il y a lieu de refaire des écritures sur le budget 2021 pour la somme de 8480 euros. Cette modification n'affectera pas le budget. Après en avoir pris connaissance le conseil municipal approuve.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**FAUCARDAGE** Mr le maire informe le conseil que l'entreprise Genthial a terminé le faucardage des chemins pour la somme de 4500 euros HT.

**VOIRIE** Au vu des devis reçus le conseil a retenu l'entreprise EVTP pour le programme voirie remise en état des chaussées (rebouchage de trous) pour la somme de 9076,90 euros HT ces travaux ont débutés début septembre des subventions sont attribuées par le département pour l'ensemble du programme voirie 2021.

**APPARTEMENT COMMUNAL ET SALLE DE LA CURE** Les travaux se poursuivent selon le planning prévu. La dernière réunion de chantier avec l'architecte et les entreprises nous permettent d'envisager la fin des travaux de rénovation de l'appartement communal pour fin octobre. Le conseil municipal publiera ensuite des annonces pour la location et une commission communale sera chargée d'effectuer le choix des candidats. Rappel cet appartement de 70 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage avec balcon, comprenant une grande pièce à vivre avec une cuisine équipée (hors électroménager), 2 chambres, une salle de bain, WC, une buanderie est entièrement refait à neuf avec une isolation complète répondant aux dernières normes en vigueur. Le chauffage est assuré par un poêle à granulés ainsi que par des radiateurs électriques. L'eau chaude sanitaire est produite par un chauffe-eau de 150 litres. L'ensemble des portes et fenêtres bois + aluminium est en triple vitrage. Un garage est également disponible.

**SALLE DE LA CURE** Le conseil municipal se prononce pour l'option concernant les radiateurs électriques de la salle des fêtes : remplacement des radiateurs sans programmateur à distance. La rénovation de la salle de la cure est commencée : isolation du plafond pour une meilleure acoustique, rénovation des sanitaires pour la mise en place d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Les fenêtres ont été changées en juillet.

**PROTECTION INCENDIE** Les travaux de mise en place d'un poteau d'incendie à L'Estival vont débiter le 27 septembre. Mr Liversain vient de vider l'étang inférieur dans lequel sera positionnée la prise d'eau du poteau d'incendie. C'est l'entreprise Mazet qui exécutera l'ensemble des travaux. Les élus en charge de ce dossier vont commencer à suivre le chantier.

**CONTROLE DU RESEAU D'EAU COMMUNAL** Le contrôle du réseau d'eau avec l'entreprise SAUR a eu lieu le mardi 22 juin 2021. A ce jour, nous sommes en attente du compte rendu.

**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DE L'ENTREE EN 6 ième :** Le conseil municipal organise le vendredi 15 octobre 2021 à 19h à la salle sous la mairie, une rencontre avec les nouveaux arrivants en sur notre commune ainsi qu'avec les élèves rentrés en 6 ième en 2020 et 2021.

La séance est levée à 22 h30